

Département de la Manche

Direction de la mer, des ports et des aéroports

Agence portuaire départementale Nord 1 avenue de Northeim Tourlaville 50110 Cherbourg-en-Cotentin

Affaire suivie par: Thierry Leteissier

T. 02 33 44 77 15 F. 02 33 44 77 20

Courriel: agence.portuaire.nord@manche.fr

Nos Réf: APN - TL/CS 20D037

Madame, Monsieur, membre du conseil portuaire,

Nous vous informons qu'afin de respecter les distanciations sociales conformément aux mesures sanitaires liées au Covid, la réunion du conseil portuaire des ports de Saint-Vaast-la-Hougue et Tatihou, dont l'ordre du jour figure en annexe, se réunira :

Le lundi 21 septembre à 15h00

SALLE MAX POL FOUCHET

46 rue Maréchal Foch

50500 Saint Vaast la Hougue

Un second conseil portuaire et un CLUPPP seront convoqués avant la fin de l'année 2020.

Les documents concernant les affaires inscrites vous seront communiqués, prochainement, par mes services.

Pour les titulaires, en cas d'empêchement, il vous appartiendra de vous faire représenter par un des suppléants. La liste des membres composant le conseil portuaire est accessible sur le lien suivant : http://transports.manche.fr/espace-pro-conseils-portuaires.asp.

Je vous remercie de bien vouloir me confirmer votre présence par retour de courriel.

Je vous prie d'agréer, madame, monsieur, membre du conseil portuaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le président du conseil départemental, et par délégation, Le responsable des agences portuaires

Thierry Leteissier



CONSEIL PORTUAIRE DES PORTS DEPARTEMENTAUX DE SAINT-VAAST-LA-HOUGUE ET TATIHOU

Réunion du 21 septembre 2020 Salle Max Pol Fouchet à Saint-Vaast-la-Hougue à 15h00

-ORDRE DU JOUR-

- 1 Approbation du compte rendu de réunion du 25 novembre 2019
- 2 Rapport d'activité du port 2019
- 3 Compte de résultat 2019
- 4 Modification du périmètre de la concession
- 5 Projets de travaux zone technique et aménagement de parking
- 6 Questions diverses